

E 2001 (E) 2/626

*Notice sur les négociations financières avec les Alliés*¹

CONFÉRENCE INTERNE TENUE DANS LE BUREAU DE M. KOHLI,
LE 10 MAI 1944 À 9 H 00,
AU SUJET DES POURPARLERS DE LISBONNE

Sont présents: MM. Gautier et Nussbaumer, Délégués,
MM. Caflisch et Jann, ASB,
MM. Kohli et Junod, DPF.

Avant l'arrivée de M. Kohli retenu chez M. Pilet-Golaz, la discussion porte un instant sur l'aspect politique du problème que soulève la transmission éventuelle de la note alliée. Selon *M. Gautier*, trois solutions sont possibles pour le Conseil fédéral:

1. *Cette notice, datée du 12 mai 1944, a été rédigée par E. Junod.*

1. Ignorer la note et laisser les banques se défendre toutes seules.
2. Protester d'avance contre la remise de la note et contre la politique suivie par les Alliés à l'égard des banques suisses.
3. Protester après la diffusion de la note.

Selon M. Gautier, seule la seconde solution entre en ligne de compte étant bien entendu qu'il reste encore à fixer la façon de procéder.

M. Kohli étant revenu sur ces entrefaites, l'entretien, après les préliminaires d'usage, porte tout de suite sur l'impression que *M. Nussbaumer* ramène de Lisbonne :

Il est d'avis que la situation est extrêmement sérieuse et que le facteur du temps est absolument déterminant. Si les banques veulent faire quelque chose de leur propre chef, elles doivent le faire immédiatement et avant la publication de la note car dès que celle-ci sera diffusée, il est exclu d'envisager des mesures restrictives qui pourraient être considérées comme un acquiescement à la pression opérée par la publication de cette note. *M. Nussbaumer* s'attend à l'équivalent en matière bancaire du cas Sulzer. Il se pourrait en effet fort bien que les Alliés mettent sur la liste noire une grande banque suisse à titre d'exemple, ce qui ne laisserait pas de provoquer immédiatement une soumission de toutes les autres banques qui s'empresseraient de passer sous les Fourches Caudines. *M. Nussbaumer* relate ensuite son entretien avec *MM. Reagan* et *Sullivan* auxquels il a remis les documents relatifs aux discussions de Lisbonne conformément au vœu qu'avaient exprimé les délégués alliés. Ces deux Messieurs ont manifesté leur étonnement envers les concessions implicitement admises par les délégués alliés dans le second projet de note. Il se révèle qu'ils sont infiniment plus durs que les délégués de Lisbonne ce qui ne laisse pas de provoquer quelque inquiétude quant à la façon dont sera éventuellement appliquée la note en Suisse. *M. Nussbaumer* est d'avis qu'une protestation du Conseil fédéral contre la note ferait le plus mauvais effet à Londres et à Washington.

M. Gautier explique qu'il ne s'agit pas de protester purement et simplement mais de faire comprendre que le Gouvernement suisse ne peut tolérer la pression exercée par les Alliés.

MM. Nussbaumer et Kohli s'unissent pour dire que la meilleure chose à faire serait d'amener l'ASB à consentir les concessions compatibles avec sa politique traditionnelle pour éviter qu'un état latent de guerre financière ne s'établisse entre la Suisse et les Alliés. On pourrait envisager l'envoi d'une note aux Alliés où, tout en protestant contre leur façon d'agir, on pourrait les informer des mesures que l'ASB est prête à prendre de son propre chef. *M. Nussbaumer* dit vouloir insister, au cours de la séance du Comité ASB qui doit avoir lieu dans l'après-midi, sur l'absolue nécessité de la part de l'ASB de faire un geste et de substituer la politique de courte vue suivie jusqu'à présent par les banques suisses par une politique de longue haleine qui est la plus propre à sauvegarder les énormes intérêts des banques dans les Nations Unies.

M. Kohli insiste sur la nécessité d'éviter toute allusion à une éventuelle action du Conseil fédéral de peur que les banques se réfugiant derrière ce paravent ne veuillent pas faire le sacrifice qui leur est demandé. D'autre part, il convient de provoquer de la part de Londres et Washington l'envoi d'instructions précises à leurs représentants à Berne de façon que les concessions obtenues à Lisbonne

10 MAI 1944

361

portent leur effet en Suisse. En matière commerciale, les expériences faites sur les divergences d'opinions entre la métropole et les représentants de Berne n'ont pas été des plus réjouissantes.

M. Kohli relève enfin que l'expérience que nous avons de la guerre doit nous engager à être extrêmement prudents. Il convient en effet que l'ASB ne prenne pas des mesures trop radicales à un moment où la fortune des armes est encore douteuse et où, par un redressement, l'Axe pourrait encore exercer sa mainmise sur toute l'Europe. A ce moment-là, les banques suisses se trouveraient fort empruntées si elles avaient répondu trop affirmativement aux exigences alliées. Il ne faut pas se cacher que la situation est extrêmement délicate politiquement parlant.

Il est convenu, enfin, que MM. Nussbaumer et Caflisch proposeront au Comité de l'ASB la réunion d'un petit comité qui rédigera un projet des mesures qui pourraient éventuellement être prises de façon autonome par l'ASB. Ce projet serait ensuite soumis au Comité de l'ASB, puis au conseil d'administration de cette association pour qu'il se prononce à son endroit. Une fois mis au point, ce projet pourrait être adressé aux Alliés accompagné d'une note officielle précisant l'attitude des autorités suisses à l'égard de la politique financière alliée.